

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS AU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONS

Nombre de membres en exercice	: 19
Nombre de membres présents	: 18
Absent excusé ayant donné procuration	: 01
Absent	: 00

Date de la convocation : 1^{er} avril 2026

L'an deux mille vingt-six, **le mercredi 8 avril à 20h00**, le Conseil Municipal de la commune de Mons, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal de Mons, sous la présidence de Monsieur Bernard PROUST, Maire de Mons.

18 membres étaient présents :

Elodie AUMONIER ; Philippe BOUTONNET ; Laurence DERROISNE ; Véronique DOITTAU ; Jean-Luc FABRE ; Alain GALY ; Solange HOLLARD ; Franck LAURENT ; Frédérique LION ; Fabrice MIOT ; Vincent PORTOLA ; Bernard PROUST ; Alain REBINGUET ; Florence SALESES ; Laurence SAMSON ; Arnaud SAUGERAS ; Jean-François SOLA ; Christiane ZIEGLER.

01 membre absent ayant donné procuration :

Julie PONTONNIER a donné procuration à Arnaud SAUGERAS.

Secrétaire de séance : Fabrice MIOT

DÉLIBÉRATION N° 27/2026 RELATIVE A L'ADOPTION DU BUDGET UNIQUE POUR L'EXERCICE 2026

Rapporteur : Monsieur Alain REBINGUET

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2312-1 et suivants ;

Vu la réunion relative au Rapport d'Orientation Budgétaire du 30 mars 2026 ;

Vu le projet de budget unique 2026 ;

Considérant que le Budget Unique a été présenté chapitre par chapitre tant en section de fonctionnement qu'en section d'investissement ;

Monsieur le rapporteur explique que le budget doit être présenté à l'équilibre et prend en compte en recettes les résultats antérieurs reportés soit **352 861,69 €**, dont **281 446,25 €** provenant de la section de fonctionnement et **71 415,44 €** de la section d'investissement.

Sur la section fonctionnement :

- Monsieur le rapporteur soumet le tableau des effectifs annexé à la présente délibération et au budget unique, elle propose au Conseil Municipal de l'approuver.
- Monsieur le rapporteur soumet le plan de formation 2026 annexé à la présente délibération et au budget unique, elle propose au Conseil Municipal de l'approuver.
- Monsieur le rapporteur informe le conseil municipal sur les indemnités perçues par les élus dans le cadre de l'exercice de leur mandat votés par délibération du 20/03/2026.

Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur le budget unique arrêté lors de la réunion relative au Rapport d'Orientation Budgétaire du 30 mars 2026, comme suit :

Section de Fonctionnement 2026			
Dépenses		Recettes	
Charges à caractère général	682 830,97 €	Atténuations de charges	5 000,00 €
Charges de personnel	604 666,34 €	Produits de services	233 683,00 €
Atténuation de produits	21 685,00 €	Impôts et taxes	1 110 600,00 €
Autres charges de gestion courante	167 169,12 €	Dotations et Participations	147 483,46 €
Charges financières	18 460,00 €	Autres produits de gestion courante	41 920,01 €
Charges spécifiques		Produits financiers	0,00 €
Opérations d'ordres	36 483,35 €	Produits spécifiques	0,00 €
Virement à la section investissement	289 017,94 €	Résultat antérieur reporté	281 446,25 €
Total des dépenses	1 820 312,72 €	Total des recettes	1 820 132,72 €
Section d'Investissement 2026			
Dépenses		Recettes	
Immobilisations incorporelles	3 000,00 €	Subventions	679 775,00 €
Immobilisations corporelles	236 903,80 €	Emprunt et dettes assimilées	0,00 €
Immobilisation en cours (opérations)	1 070 826,63 €	Dotations + FCTVA	30 769,70 €
<i>Total des opérations d'équipement</i>	1 310 730,43 €	Excédent de fonctionnement (pour financement RAR et déficit) et Opération d'ordre	34 483,35 €
Remboursement d'emprunts	44 731,00 €	Cession d'immobilisation	250 000,00 €
Dépenses d'ordre	0,00 €	Virement de la section fonctionnement	289 017,94 €
Résultat antérieur reporté		Report à nouveau excédents	71 415,44 €
Total des dépenses	1 355 461,43 €	Total des recettes	1 355 461,43 €

Entendu l'exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

Article 1 : D'approuver le tableau des effectifs (annexe B9 BU 2026) ;

VOTE : Unanimité

Article 2 : D'approuver le plan de formation 2026

VOTE : Unanimité

Article 3 :

D'approuver le budget unique 2026 **par un vote exprimé chapitre par chapitre et après un examen des recettes chapitre par chapitre de la répartition des dépenses et des recettes tant en section de fonctionnement qu'en section d'investissement ;**

Pour la section fonctionnement :

Répartition des recettes et des dépenses de fonctionnement, par chapitre, tel qu'il suit :

Dépenses		Recettes	
Chap. 011 : Charges à caractère général	682 830,97 €	Chap. 013 : Atténuations de charges	5 000,00 €
Chap. 012 : Charges de personnel	604 666,34 €	Chap. 70 : Produits de services	233 683,00 €
Chap. 014 : Atténuation de produits	21 685,00 €	Chap. 73 : Impôts et taxes	1 110 600,00 €
Chap. 65 : Autres charges de gestion courante	167 169,12 €	Chap. 74 : Dotation et Participations	147 483,46 €
Chap. 66 : Charges financières	18 460,00 €	Chap. 75 : Autres produits de gestion courante	41 920,01 €
Chap. 67 : Charges spécifiques		Chap. 76 : Produits financiers	0,00 €
Opérations d'ordres	36 483,35 €	Chap. 77 : Produits spécifiques	
Virement à la section investissement	289 017,94 €	Résultat antérieur reporté	281 446,25 €
Total des dépenses	1 820 312,72 €	Total des recettes	1 820 132,72 €

VOTE : Unanimité

Pour la section d'investissement :

Répartition des recettes et des dépenses d'investissement, par chapitre, tel qu'il suit :

Dépenses		Recettes	
Chap. 20 : Immobilisations incorporelles	3 000,00 €	Chap. 13 : Subventions	679 775,00 €
Chap. 21 : Immobilisations corporelles	236 903,80 €	Chap. 16 : Emprunt et dettes assimilées	
Chap. 23 : Immobilisation en cours (opérations)	1 070 826,63 €	Chap. 10 : Dotation FCTVA	30 769,70 €
<i>Total des opérations d'équipement</i>	<i>1 310 730,43 €</i>	Excédent de fonctionnement (pour financement RAR et déficit 2018)	34 483,35 €
Chap. 26 : Remboursement d'emprunts	44 731,00 €	Produit cession Immobilisations (024)	250 000,00 €
Dépenses d'ordre	0,00 €	Virement de la section fonctionnement	289 017,94 €
Résultat antérieur reporté		Report à nouveau excédents	71 415,44 €
Total des dépenses	1 355 461,43 €	Total des recettes	1 355 461,43 €

VOTE : Unanimité

Fait à Mons, le 08/04/2026

Fabrice MIOT

Secrétaire de Séance

Bernard PROUST

Maire de Mons

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification, par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 57) ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>